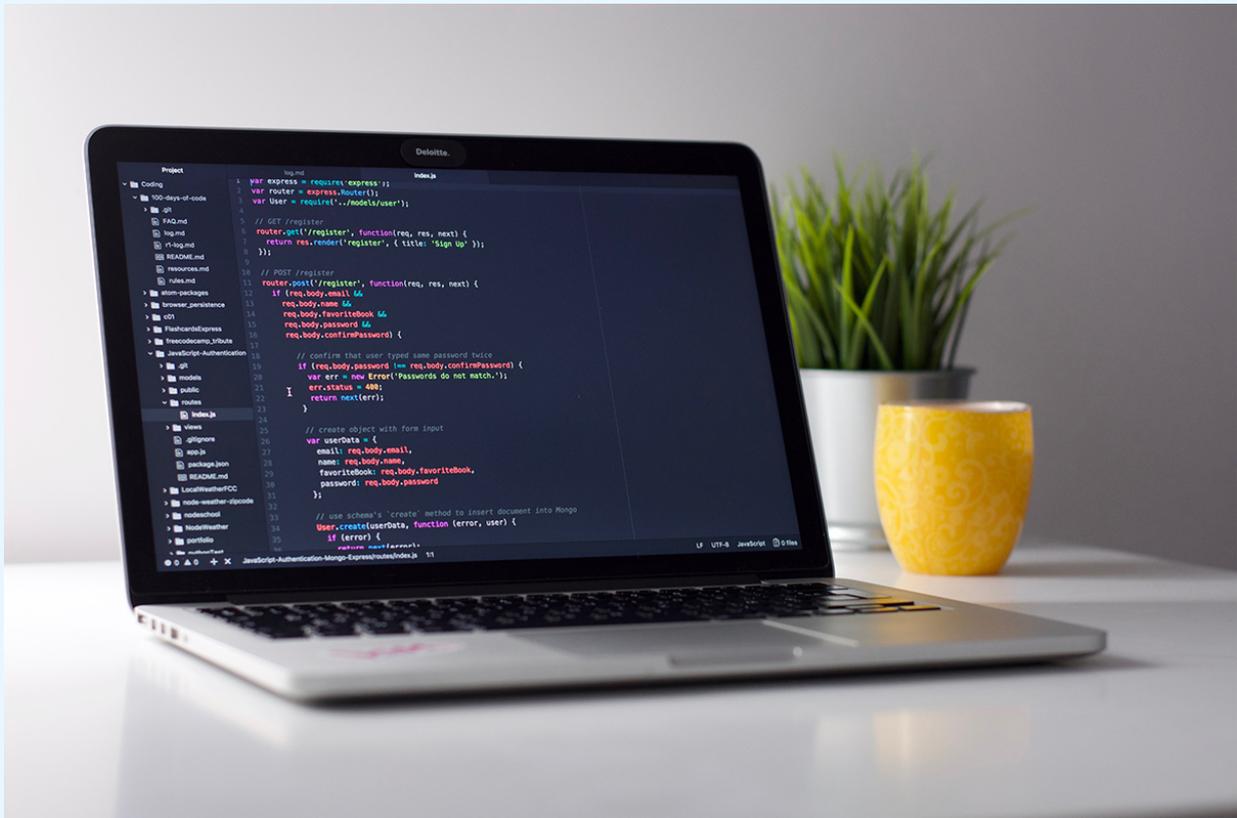


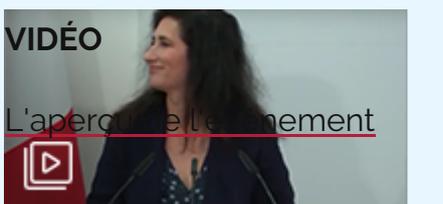
Les Rendez-vous de l'Autorité

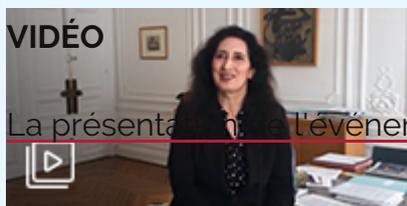
L'Autorité de la concurrence organise deux fois par an des conférences sous l'appellation "Les Rendez-vous de l'Autorité". Ces manifestations permettent de se pencher sur des thèmes d'actualité (gun jumping, algorithmes, les géants de l'Internet) et de s'intéresser au fonctionnement de secteurs économiques - grande distribution, médicaments, jeux en ligne. Elles sont également l'occasion de donner la parole à des experts et des acteurs économiques sur des projets de lignes directrices (comme le contrôle des concentrations, la clémence ou encore la transaction).

6 novembre 2019 : les algorithmes



L'utilisation croissante des algorithmes par les entreprises pose de nouvelles questions aux régulateurs de concurrence. Dans cette optique, l'Autorité de la concurrence et le Bundeskartellamt ont décidé de lancer une étude conjointe qui dressera un panorama des différents algorithmes et des problématiques concurrentielles que leur utilisation soulève.





2 octobre 2018 : la procédure de transaction

Quel premier bilan d'application ?
Quelles applications à l'étranger ?

Quelles évolutions à venir ?

Les parties prenantes (entreprises, magistrats, avocats et universitaires) seront invitées à échanger leurs points de vue et leurs expériences concernant son application. Le développement des recours indemnitaires nous invitera en outre à examiner l'articulation entre le recours à la transaction et la mise en oeuvre des actions en réparation. Le projet de communiqué de procédure de l'Autorité sera commenté à la lumière des premiers enseignements de la consultation publique qui a été mise en oeuvre.

[Consulter le programme](#)

24 novembre 2017 - Données, algorithmes et transparence des plateformes

LA PROCÉDURE DE TRANSACTION

Quels impacts sur la concurrence ? Quels enjeux pour la régulation ?

Dans la continuité des « Rendez-vous de l'Autorité » qui se sont tenus en 2016 sur le thème du Big Data et des multiples initiatives qu'elle a prises dans le secteur de l'économie numérique, l'Autorité de la concurrence organise un événement qui vise à rassembler parties prenantes et experts pour réfléchir aux enjeux institutionnels, socio-économiques et juridiques de la « plateformisation » de l'économie.

Quel premier bilan d'application ?
Quelles applications à l'étranger ?
Quelles évolutions à venir ?

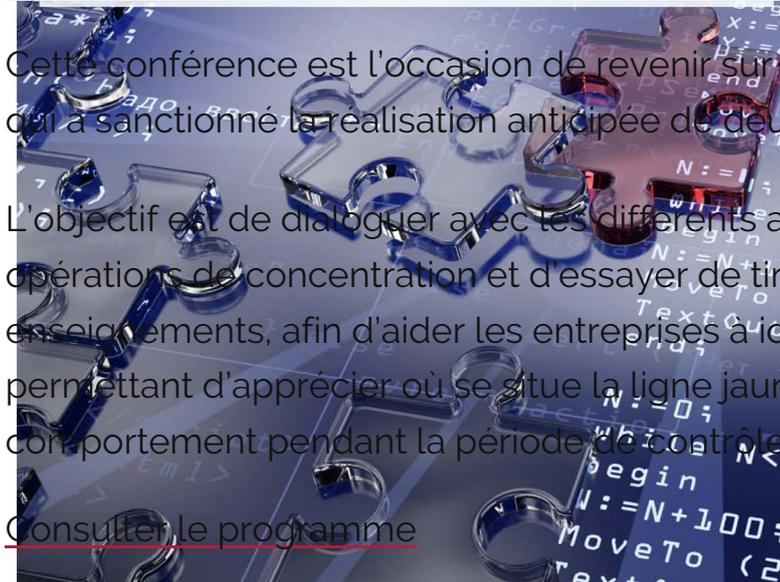
Mardi 2 Octobre 2018
École nationale d'administration (ENA)
7, rue de la Couronnerie, Paris 5^e

RSVP : rendezvous@autoritedelaconcurrence.fr

[Consulter le programme](#)



23 mars 2017 - GUN JUMPING, les limites à ne pas franchir



Cette conférence est l'occasion de revenir sur la décision SFR/NUMERICABLE, qui a sanctionné la réalisation anticipée de deux opérations de concentration. L'objectif est de dialoguer avec les différents acteurs impliqués dans des opérations de concentration et d'essayer de tirer de ce précédent des enseignements, afin d'aider les entreprises à identifier les critères leur permettant d'apprécier où se situe la ligne jaune et de guider leur comportement pendant la période de contrôle d'une concentration.

[Consulter le programme](#)

Vendredi 24 novembre 2017
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
2 Avenue de l'Observatoire
75006 Paris

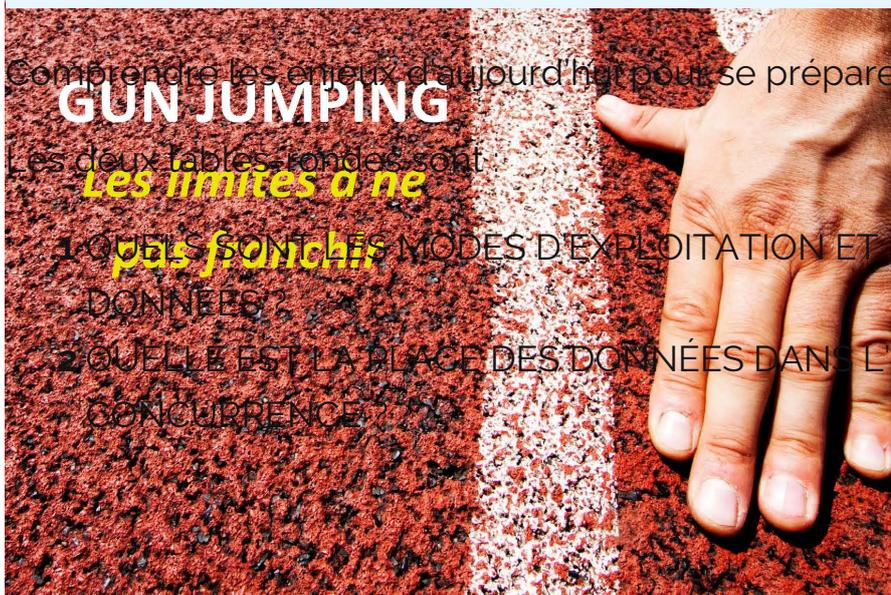
Inscription : rendez-vous@autoritedelaconcurrence.fr
(Merci de mentionner votre fonction et vos coordonnées)

Réponse souhaitée
avant le **20 novembre 2017**



Jeudi 23 mars 2017
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
2 Avenue de l'Observatoire
75006 Paris

8 mars 2016 - Les données et la concurrence dans l'économie numérique



GUN JUMPING

Les deux tables rondes sont :

Les limites à ne pas franchir

1. QUELS SONT LES MODES D'EXPLOITATION ET DE VALORISATION DES DONNÉES ?
2. QUELLE EST LA PLACE DES DONNÉES DANS L'ANIMATION DE LA CONCURRENCE ?

opérations de concentration.

L'objectif est de dialoguer avec les différents acteurs impliqués dans des opérations de concentration et d'essayer de tirer de ce précédent des enseignements, afin d'aider les entreprises à identifier les critères leur permettant d'apprécier où se situe la ligne jaune et de guider leur comportement pendant la période de contrôle d'une concentration.

Inscription par mail : rendez-vous@autoritedelaconcurrence.fr
(Merci de mentionner votre fonction et vos coordonnées)

Réponse souhaitée
avant le **20 mars 2017**

[Consulter le programme](#)



En présence d'**Axelle Lemaire**,
Secrétaire d'État chargée
du numérique

26 juin 2014 - Procédure de clémence : capitaliser sur les succès, apprendre des autres

LES DONNÉES ET LA CONCURRENCE DANS L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Le deuxième « rendez-vous » de l'année 2014 est consacré à une procédure alternative à la sanction dont le succès ne se dément pas : la clémence.

Comprendre les enjeux d'aujourd'hui
pour se préparer à demain

Cette matinée sera l'occasion de faire un bilan de son application de dialogue avec nos homologues et d'ouvrir des pistes de réflexion pour l'avenir, notamment sur sa modernisation prochaine.

Débats suivis d'un cocktail

Mardi 9 mars 2016 (9h45-13h)

Inscription par mail :

rendez-vous@autorite-de-la-concurrence.fr

(merci de mentionner vos fonctions et coordonnées)

Réponse souhaitée avant

le 4 mars 2016

[Consulter le programme](#)

Conseil national de l'économie numérique (CNE) /
Amphithéâtre Parodi
2 avenue de l'Observatoire
75006 Paris – RER B Luxembourg



Le deuxième « rendez-vous » de l'année est consacré à une procédure alternative à la sanction dont le succès ne se dément pas : la clémence. Cette matinée sera l'occasion de faire un bilan de son application, de dialoguer avec nos homologues et d'ouvrir des pistes de réflexion.

28 janvier 2014 : Filière du médicament, comment dynamiser la concurrence ?

L'Autorité de la concurrence a choisi de consacrer son premier « Rendez-vous » de l'année 2014 aux problématiques de concurrence en matière de distribution du médicament. Après la consultation publique et l'avis rendu par l'Autorité le 19 décembre 2013, le débat se poursuit avec l'ensemble des acteurs intéressés.

PROCÉDURE DE CLÉMENCE

Capitaliser sur les succès, apprendre des autres

Judi 26 juin 2014 (8h45-12h30)

[Consulter le programme](#)

Inscription par mail :
rendez-vous@autoritedelaconcurrence.fr

(merci de mentionner vos fonctions et coordonnées)

Réponse souhaitée avant le 24 juin 2014

École nationale d'administration (Ena)
Amphithéâtre Parodi



L'Autorité de la concurrence a choisi de consacrer son premier « Rendez-vous » de l'année 2014 aux problématiques de concurrence en matière de distribution du médicament. Après la consultation publique et l'avis rendu par l'Autorité le 19 décembre 2013, le débat se poursuit avec

13 mai 2013 : Contrôle des concentrations, les enjeux de la révision des lignes directrices

Le premier rendez-vous de l'année est consacré à la révision des lignes directrices en matière de contrôle des concentrations.

Il complète la consultation publique organisée du 22 février au 22 avril 2013 par un échange interactif entre l'Autorité et l'ensemble des acteurs intéressés.

du médicament

Comment dynamiser la concurrence ?

Mardi 28 janvier 2014 (8h45-12h45)

[Consulter le programme](#)

Inscription par mail :

rendez-vous@autoritedelaconcurrence.fr

(merci de mentionner vos fonctions et coordonnées)

Réponse souhaitée avant le 24 janvier 2014

Ecole nationale d'administration (Ena)
Amphithéâtre Parodi
2 avenue de l'Observatoire
75006 Paris – RER B Luxembourg



Le deuxième « rendez-vous » de l'année est consacré à la révision des lignes directrices en matière de contrôle des concentrations. Il complète la consultation publique organisée du 22 février au 22 avril 2013 par un échange interactif entre l'Autorité et

22 janvier 2013 : Concurrence et choix publics

Ce rendez-vous dressera un bilan de 25 années de pratique de l'Autorité et s'intéressera à l'analyse concurrentielle des projets de textes, dans le prolongement de la publication d'un guide à destination des administrations à la Documentation française.

Les enjeux de la révision des lignes directrices

Lundi 13 mai 2013 (8h45-12h30)

Inscription par mail :
rendez-vous@autoritedelaconcurrence.fr
(merci de mentionner vos fonctions et coordonnées)
Réponse souhaitée avant le 7 mai 2013



Ce premier « rendez-vous » de l'année est consacré à l'activité consultative de l'Autorité de la concurrence. Il dressera un bilan de 25 années de pratique de l'Autorité et s'intéressera à l'analyse de l'impact concurrentiel des projets de textes, dans le prolongement de la publication d'un guide à destination des administrations à la Documentation française.

3 juillet 2012 : Les géants de l'Internet, nouvelles technologies, nouvelles régulations ?

Analyser les « nouveaux monopoles » résultant de l'innovation, adapter les outils à la régulation des écosystèmes fermés, répondre aux questions relatives à la protection de la vie privée et aux données personnelles, sont autant de problématiques actuelles qui seront débattues lors de ce « Rendez-vous ».

Étude d'impact, avis : la prise en compte de la concurrence dans l'élaboration des textes et la conduite des réformes

Inscription par mail :
rendez-vous@autoritedelaconcurrence.fr
(merci de mentionner vos fonctions et coordonnées)
Réponse souhaitée avant le 17 janvier 2013

Consulter le programme

MAISON DE L'EUROPE
35-37 Rue des Francs Bourgeois
75004 Paris
Métro Saint-Paul – ligne 1



Autorité de la concurrence

Analyser les « nouveaux monopoles » résultant de l'innovation, adapter les outils à la régulation des écosystèmes fermés, répondre aux questions relatives à la protection de la vie privée et aux données personnelles, sont autant de problématiques actuelles qui seront débattues lors de ce

20 décembre 2011 : Conformité, non-contestation des griefs : de bonnes pratiques pour de bons réflexes

Les géants de l'internet

Le troisième « rendez-vous » de l'année est consacré au projet de document cadre sur les programmes de conformité en droit de la concurrence et au projet de communiqué de procédure sur la non-contestation des griefs qu'a publiés l'Autorité de la concurrence.

Nouvelles technologies, nouvelles régulations ?

Inscription par mail :

rendez-vous@autoritedelaconcurrence.fr

(merci de mentionner vos fonctions et coordonnées)

Réponse souhaitée avant le 27 juin

Mardi 3 juillet 2012 (8h30 - 13h00)

Il complète la consultation publique organisée du 14 octobre au 14 décembre 2011 par un échange interactif entre l'Autorité et l'ensemble des acteurs

COLLÈGE DE FRANCE
Amphithéâtre Maurice Halbwachs
11, place Marcelin Berthelot
75005 Paris

[Consulter le programme](#)

RER B (Luxembourg) – Métro ligne 10 (Maubert-Mutualité)



Autorité de la concurrence

Le troisième « rendez-vous » de l'année est consacré au projet de document-cadre sur les programmes de conformité en droit de la concurrence et au projet de communiqué de procédure sur la non-contestation des griefs qu'a publiés l'Autorité de la concurrence.

Il complète la consultation publique organisée du 14 octobre au 14

1er juillet 2011 - Grande distribution : comment rendre la concurrence plus effective ?

Conformité

Ce rendez-vous est dédié au bilan des avis rendus le 7 décembre 2010 par l'Autorité. Il sera l'occasion d'évoquer le projet de loi renforçant les droits, la protection et l'information des consommateurs dont les dispositions relatives à la distribution alimentaire s'inspirent directement des recommandations de l'Autorité.

Mardi 20 décembre 2011 (8h30 - 13h00)

Inscription par mail :

rendez-vous@autoritedelaconcurrence.fr

(merci de mentionner vos fonctions et coordonnées)

Réponse souhaitée avant le 14 décembre

[Consulter le programme](#)

École nationale d'administration (Ena)
Amphithéâtre Parodi
2, avenue de l'Observatoire
75006 Paris
RER B (Luxembourg)



Le deuxième rendez-vous de l'année est dédié au bilan des avis de l'Autorité rendus le 7 décembre 2010. Il sera l'occasion d'évoquer le projet de loi renforçant les droits de protection et l'information des

30 mars 2011 - Détermination des sanctions - vers plus de prévisibilité

Grande distribution

Le 1er « Rendez-vous » de l'année 2011 est consacré au projet de communiqué sur la détermination des sanctions pécuniaires, rendu public par l'Autorité de la concurrence le 17 janvier 2011. Il complète la consultation publique organisée jusqu'au 11 mars 2011 par un échange interactif avec l'ensemble des acteurs intéressés.

En présence de **Frédéric LEFEBVRE**,
Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de
l'Artisanat, des Petites et Moyennes
Entreprises, du Tourisme, des Services, des
Professions Libérales et de la Consommation

Comment rendre la concurrence plus effective ?
Vendredi 1^{er} juillet 2011 (8h30 -13h00)

[Consulter le programme](#)

École nationale d'administration (ENA)
2, avenue de l'Observatoire
75013 Paris
RER B (Luxembourg)

Inscription par mail : rendez-vous@autoritedelaconcurrence.fr
Réponse souhaitée avant le 29 juin

Consulter le diaporama qui a accompagné l'intervention de Bruno Lasserre, président de l'Autorité de la concurrence, lors de la présentation des réponses à la consultation publique relative aux sanctions



Les Rendez-vous de l'Autorité de la concurrence

Le 1^{er} « Rendez-vous » de l'année 2011 est consacré au projet de communiqué sur la détermination des sanctions pécuniaires, rendu public par l'Autorité de la concurrence le 17 janvier 2011. Il complète la consultation publique organisée jusqu'au 11 mars 2011 par un échange

22 mars 2010 - Contrôle des concentrations : quels changements ?

Après la réforme et la mise en place, le 2 mars 2009, d'un service dédié aux concentrations, l'Autorité de la concurrence fait aujourd'hui le bilan d'une première année d'activité, marquée par la gestion d'affaires complexes et innovantes, ainsi que par la publication de nouvelles lignes directrices à destination des entreprises. Ce bilan est aussi celui d'une année marquée par la réforme et notamment par la baisse des seuils de chiffres d'affaires mise en place par la LME pour le commerce de détail avec les nouvelles questions posées par ces opérations. Enfin, le constat est celui d'une évolution vers plus d'analyse économique dans le contrôle des concentrations. Cette analyse favorise un examen rigoureux des opérations mais la quantité de données manipulées et la complexité des outils économiques utilisés progressent en conséquence.

des sanctions

Vers plus de prévisibilité

Mercredi 30 mars 2011 (8h30 - 12h30)

Inscription par mail :

rendez-vous.30mars@autoritedelaconcurrence.fr

(merci de mentionner vos fonctions et coordonnées)

Réponse souhaitée avant le 23 mars

École nationale d'administration (Ena)
Amphithéâtre Pascal
2, avenue de l'Observatoire
75006 Paris
RER B (Luxembourg)



Bruno Lasserre, Président de l'Autorité de la concurrence, Nadine Mouy, Chef du service des concentrations de l'Autorité de la concurrence, Olivier de Juvigny, Avocat, Cabinet Viguié Schmidt Peltier Juvigny, Daniel Boeshertz, Chef de l'Unité COMP/F-4, DG concurrence et David Sevy, Directeur associé, LEGG Paris sont intervenus.

[Consulter le programme](#)

[Accéder à la présentation du Président Lasserre : Le contrôle indépendant des concentrations, un an après \(diaporama\)](#)

Après la réforme et la mise en place, le 2 mars 2009, d'un service dédié aux concentrations, l'Autorité de la concurrence fait aujourd'hui le bilan d'une première année d'activité, marquée par la gestion d'affaires complexes et innovantes, ainsi que par la publication de nouvelles lignes directrices à destination des entreprises. Ce bilan est aussi celui d'une année marquée par la réforme et notamment par la baisse des seuils de chiffres d'affaires mise en place par la LME pour le commerce de détail

Les Rendez-vous
de l'Autorité de la concurrence

Contrôle

16 novembre 2009: Secteur de la santé : la concurrence est-elle tabou ?

Inscription uniquement par mail
à l'adresse suivante (dans la limite des places disponibles) :
rendez-vous.22mars@autoritedelaconcurrence.fr
(merci de mentionner vos fonctions et coordonnées complètes)
Réponse souhaitée avant le 10 mars

Quels changements ?
Lundi 22 mars 2009 (9h04 - 21:30)

LES RENDEZ-VOUS

Quelques questions :
Qualité des soins, prix des médicaments, assurances : la santé est un secteur complexe dans lequel la mise en œuvre des règles de concurrence ne relève pas de l'évidence. La question est avant tout celle de la conciliation des spécificités du secteur et des objectifs d'une politique de concurrence. Elle est ensuite celle du positionnement du concurrent de l'efficacité qui peut résulter de l'injection de règles de concurrence dans un domaine où se rencontrent valeurs médicales et valeurs économiques, intérêts collectifs et intérêts individuels. Quelles règles du jeu dans le secteur pharmaceutique ? La mise en concurrence des professionnels par les patients est-elle possible ? Comment envisager la concurrence en matière d'assurance ? Autant de questions au cœur de l'actualité de la concurrence.

LES RENDEZ-VOUS

Autorité de la concurrence
2, rue de l'Observatoire
75006 Paris
Téléphone : +33 1 55 04 00 00
www.autoritedelaconcurrence.fr

Autorité de la concurrence
Département de la concurrence
L'Autorité de la concurrence est associée aux séminaires « Philippe Nasse », nouvelle appellation des séminaires « Philippe Nasse » du Conseil de la concurrence, qui continuent d'accueillir, trois fois par an, le débat entre un juriste et un économiste sur une question d'actualité économique. L'objectif des « Rendez-vous de l'Autorité » est de réunir des professionnels et des praticiens reconnus afin d'ouvrir le débat sur les questions de concurrence et de partager des sujets juridiques, économiques et communautaires qui font la richesse de la régulation de la concurrence.

École nationale d'administration (Ena),
Amphithéâtre Péclet
2, avenue de l'Observatoire
75006 Paris
Métro : l'Observatoire

LES RENDEZ-VOUS

Autorité de la concurrence

Michel Chassang, Président du Centre national des professions libérales (CNPS), Jean-Pierre Davant, Président de la Mutualité Française, Eléna Kamilarova, Administratrice à la Commission européenne, DG concurrence, Jean de Kervasdoué, Professeur titulaire de la chaire d'Economie et Gestion des services de santé au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Philippe Lamoureux, Directeur général du LEEM (Les Entreprises du médicament), Laure Lechertier, Responsable du département du médicament à la Mutualité Française, Irène Luc, Chef du service juridique de l'Autorité de la concurrence, Anne Perrot, Vice-présidente de l'Autorité de la concurrence, Christian Saout, Président du Collectif interassociatif sur la santé (CISS) et Didier Tabuteau, Directeur de la chaire Santé de Sciences-Po et du Centre d'analyse des politiques publiques de santé de l'EHESS (Ecole des hautes études en santé publique) sont intervenus dans le cadre de cet événement.

Consulter le programme

Qualité des soins, prix des médicaments, assurances : la santé est un secteur complexe dans lequel la mise en œuvre des règles de concurrence ne relève pas de l'évidence. La question est avant tout celle de la conciliation des spécificités du secteur et des objectifs d'une politique de concurrence. Elle est ensuite celle du positionnement du curseur et de l'efficacité qui peut résulter de l'injection de règles de concurrence dans un domaine où se rencontrent valeurs médicales et valeurs économiques, intérêts collectifs et intérêts individuels. Quelles règles du jeu dans le secteur pharmaceutique ? La mise en concurrence des professionnels et des patients est elle

Les Rendez-vous
de l'Autorité de la concurrence

Secteur

15 juin 2009: Vente en ligne : quelles règles du jeu pour la concurrence ?

à l'adresse suivante (dans la limite des places disponibles) :

rendez-vous.16novembre@autoritedelaconcurrence.fr

RENDEZ-VOUS

Réponse souhaitée avant le 30 octobre

Flexibilité des prix, fluidité du marché, transparence accrue : Internet stimule la concurrence mais bouscule aussi certains fondamentaux. Face aux différents acteurs (fabricants, distributeurs, consommateurs) et à la spécificité de l'outil, les règles du jeu doivent être parfois revues et adaptées à ce canal de distribution à part entière devenu un moyen de commercialisation important pour la concurrence européenne. Qui a le droit de vendre en ligne ? Peut-on vendre en ligne ? Comment définir les frontières du marché ?

La concurrence est-elle tabou ?

Lundi 16 novembre 2009 (8h45-12h30)

Fédération Française des Administrateurs
Amphithéâtre Parodi
2, avenue de l'Observatoire
60005 Paris
RER B (Luxembourg)

Autorité de la concurrence
11, rue de la Sablière F-75001 Paris
Téléphone : 47 71 55 04
www.autoritedelaconcurrence.fr

Autorité
de la
concurrence

Bruno Lasserre, Président de l'Autorité de la concurrence, Anne Perrot, vice-présidente de l'Autorité de la concurrence, Jérôme Bédier, Président exécutif de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD), Pierre Kosciusko-Morizet, Président directeur général de PriceMinister, Pierre Godé, Administrateur et conseiller du président du Groupe LVMH, membre de l'Autorité de la concurrence, Jérôme Philippe, Avocat Freshfields Bruckhaus Deringer, Carles Esteva Mosso, Directeur Politique et Stratégie à la DG concurrence de la Commission européenne et Philippe Choné, Chef économiste de l'Autorité de la concurrence, sont intervenus.

Consulter le programme

Flexibilité des prix, fluidité du marché, transparence accrue : Internet stimule la concurrence mais bouscule aussi certains fondamentaux. Face aux différents acteurs (fabricants, distributeurs, consommateurs) et à la spécificité de l'outil, les règles du jeu doivent être parfois revues et adaptées à ce canal de distribution à part entière, devenu un moyen de commercialisation important pour la compétitivité de l'économie européenne. Qui a le droit de vendre en ligne ? Peut-on tout vendre sur Internet ? Comment définir les frontières du marché ? Pour ses premiers « Rendez-vous », l'Autorité de la concurrence a choisi le débat sur ces questions au cœur de l'actualité de la concurrence.



Inscription uniquement par mail à l'adresse suivante (dans la limite des places disponibles) :

rendez-vous.15juin@autoritedelaconcurrence.fr
(merci de mentionner vos fonctions et coordonnées complètes)

Réponse souhaitée avant le 1^{er} juin

LES
RENDEZ-
VOUS

Autorité
de la concurrence

Sous l'appellation unique « Débats de la concurrence », les « Rendez-vous de l'Autorité » sont associés aux séminaires « Philippe Nasse », nouvelle appellation des séminaires DCTPE (en mémoire du vice-président du Conseil de la concurrence), qui continuent d'accueillir, trois fois par an, le débat entre un juriste et un économiste sur une question de fond du droit et de l'économie de la concurrence. L'objectif des « Rendez-vous de l'Autorité » est de réunir des professionnels et des praticiens reconnus afin d'ouvrir le débat sur des questions d'actualité et d'échanger librement sur les sujets juridiques, économiques et communautaires qui font la richesse de la régulation de la concurrence.

Autorité de la concurrence
11, rue de l'Échelle F-75001 Paris
Téléphone : +33 1 55 04 00 00. Fax : +33 1 55 04 00 01
www.autoritedelaconcurrence.fr

design by Supremacy Paris, avril 2009

Le 1^{er} Rendez-vous
de l'Autorité de la concurrence

Vente en ligne

Quelles règles
du jeu pour
la concurrence ?

Lundi 15 juin 2009 (8h45-12h30)

École nationale d'administration (Ena)
Amphithéâtre Parodi
2, avenue de l'Observatoire
75006 Paris
RER B (Luxembourg)

LES
RENDEZ-
VOUS

Autorité
de la concurrence